de personnel. On eut l'idée de diviser les élèves en deux études. L'une, très nombreuse, composée de tous ceux qui avaient besoin d'un gouvernement viril, était sous la férule d'un abbé; l'autre, dite des sages, avait pour surveillants, à tour de rôle, trois élèves parfaitement sûrs. Jacques Ferré, élève de sixième, était l'un de ces régents, et pas le moins redouté. Il servait aussi de commissionnaire officiel à la maison. Après avoir fait sa quatrième au lycée et ses classes supérieures à Mongazon, il entra au grand séminaire. On le nomma maître d'études de la division des moyens en novembre 1851, mais le professeur de cinquième, M. Gardais, étant tombé malade en 1852, il le remplaça. Deux ans plus tard, il était professeur de philosophie. Ses élèves savaient que toute sa vie était consacrée à l'étude des matières qu'il leur enseignait, ils admiraient sa régularité qu'ils auraient pu comparer à celle de « l'horloge de Kœnigsberg ». Aussi avaient-ils conçu pour lui une haute estime.

M. Chapin fut remplacé par M. Sécher précédemment vicaire à Saint-Laud d'Angers et maintenant supérieur de la congrégation de Saint-Charles. La succession de M. Ferré échut à M. Allereau. Sa mémoire aisée lui avait permis d'être un professeur d'histoire intéressant. Improvisé professeur de philosophie, il dut se borner à enseigner les premiers éléments de cette science, tout en conti-

nuant de se faire aimer pour sa bonté.

La chaire de rhétorique était alors occupée par M. Mérit, prédicateur distingué, mal servi par un organe médiocre, qui donna tous ses soins à faire comprendre et goûter la belle littérature. En seconde M. Budan, le curé actuel de Villevêque, avait succédé à M. Henri Denéchau, aujourd'hui Mgr l'évêque de Tulle.

La troisième possédait un titulaire qui devait laisser d'impéris-

sables souvenirs, M. Seigneret.

Après s'être créé une réputation d'ogre dans deux années où il fut successivement maître d'études et professeur de quatrième, il prit possession de la chaire de troisième. Vingt-huit cours y pas-

sèrent devant lui.

Fils d'un modeste héros de la grande armée, il établit dans sa classe une discipline toute militaire. Telle légère infraction à la règle amenait infailliblement telle punition, ordinairement la peine de copier l'un ou l'autre des deux plus longs numéros de la grammaire grecque, 81 et 104, listes des verbes irréguliers. La plus haute récompense était une embrassade point voluptueuse, appelée barbée. On la méritait notamment pour avoir composé, en devoir supplémentaire, quelque bonne pièce de vers latins. Les jeunes poètes, il n'en manquait jamais, y célébraient les incidents de la vie de collège, la fête et les joies de leur professeur et aussi, après 1870, ses grandes douleurs. De ses charmants neveux, l'un, Paul, fut massacré par les communards, l'autre, Charles, mourut peu après des suites de la guerre de France. Au bon moment, le rire était permis, pourvu qu'il ne dépassat pas en hauteur et en durée celui de « papa ». En cas d'oubli, un mouvement du petit doigt suffisait à rabattre la joie : toute la classe devait copier le numéro 104. Ceux auxquels M. Seigneret montrait si bien le grec le surnommaient